

La lettre Natura 2000 à Guissény

Quelles actions prévues dans le Document d'objectifs de Guissény ?

En janvier 2002, un document a été validé par un Comité de pilotage, présidé par le sous-préfet. 20 actions concrètes ont été retenues afin de protéger les habitats et espèces présentant un intérêt pour la biodiversité, au niveau de l'Europe.

Les actions :

- ▶ Lutter contre la déprise agricole et adapter les pratiques aux contraintes écologiques de la zone.
- ▶ Réduire les risques de pollutions des eaux de circulation du marais du Curnic.
- ▶ Supprimer et empêcher les dépôts polluants.
- ▶ Maintenir un paysage ouvert.
- ▶ Maîtriser la fréquentation sur les zones sensibles.
- ▶ Réhabiliter les zones dunaires dégradées.
- ▶ Réaliser le suivi scientifique de l'orchidée *Liparis de loesel*.
- ▶ Entretenir et/ou restaurer le réseau de fossés et mares.
- ▶ Etablir un planning de fauches contrôlées sur les parcelles abritant le papillon Damier de la succise.
- ▶ Réaliser le suivi scientifique du papillon Damier de la succise.
- ▶ Réaliser le suivi scientifique de la libellule Agrion de mercure.
- ▶ Etablir les potentialités du milieu pour le retour de la Loutre d'Europe.
- ▶ Evaluer la prédation potentielle du Vison d'Amérique sur les populations d'anatidés de l'étang du Curnic par un programme de piégeage sélectif.
- ▶ Réguler les niveaux d'eau du marais du Curnic.
- ▶ Sensibiliser le public.
- ▶ Suivre les populations d'oiseaux dans leurs habitats.
- ▶ Réintroduire l'espèce remarquable *Santoline maritime* : *Otanthus maritimus*.
- ▶ Suivi cartographique des espèces et de leur évolution.
- ▶ Ramasser les algues vertes échouées sur le littoral.
- ▶ Entretenir la digue du Curnic.

Quelles
espèces
invasives à
Guissény ?



Pourquoi
agir ?



Quelles
solutions
pour
Guissény ?



Que pouvez-
vous faire
dès
maintenant ?



Espèces invasives : encore à l'ordre du jour !

Depuis quelques décennies, en raison de la multiplication des échanges commerciaux et des voies de communication, le phénomène de migrations d'espèces végétales prend de l'ampleur. Certaines espèces parviennent à s'installer dans leur nouveau milieu. Toutes ne posent pas de problèmes, dans la plupart des cas, des mécanismes de régulation se mettent en place. **Mais parmi ces espèces quelques unes prolifèrent dans le milieu**, perturbant le fonctionnement des écosystèmes et entraînant la disparition d'autres espèces.

Dans le Finistère : 10 espèces invasives
A Guissény : 2 espèces présentes sur les 10

L'herbe de la pampa



Le Baccharis



Pour **maintenir la biodiversité exceptionnelle** de notre territoire.

L'invasion du Baccharis débute dans le Finistère, plus on agira tôt, plus on aura de chance de stopper son expansion et ceci pour un coût minime.

Nous travaillons actuellement sur le **montage d'un projet « espèces invasives »** en partenariat avec le Conseil Général du Finistère. Ce projet s'adressera aux pépiniéristes, aux communes mais également aux particuliers.

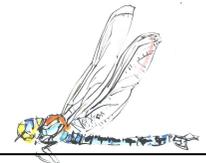
Il comporte 3 volets : **prévention, action curative, suivi/veille.**

Dès le début de l'année 2009, il devrait être opérationnel.

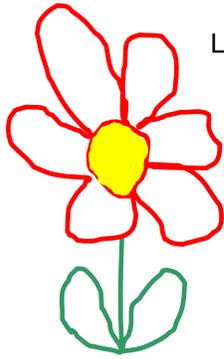
Agissez aujourd'hui !

Les herbes de la pampa sont actuellement en fleurs, ainsi que le Baccharis. Avant que la fructification ne se produise, et que les graines deviennent mures, **il faut tout de suite couper ses inflorescences** et les mettre aussitôt **dans un sac bien hermétique** avant de **les brûler** totalement. Si vous n'avez pas l'occasion de faire de feu, **vous pouvez déposer les sacs à la mairie de Guissény.**

Mais que se passe-t-il en ce moment à Guissény ?



Pourquoi dessoucher les saules ?



Le marais du Curnic possédait autrefois des espèces végétales très rares, protégées au niveau de l'Europe.

L'abandon de l'activité humaine a provoqué un développement des saules.

Cette évolution est tout à fait naturelle, mais en limitant sur ces parcelles le développement de ces arbustes, on devrait pouvoir retrouver nos espèces protégées.

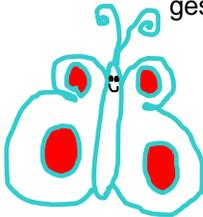
Il ne s'agit donc pas de supprimer les saules dans le marais, mais juste d'agir de façon localisée.

Fin juin, la première tranche de chantier de dessouchage de saules dans le marais du curnic a débuté. C'est l'entreprise DANTEC de Plouédern qui a été effectuée ces travaux.

Les interventions se poursuivent. L'entreprise de Jean-Jacques SEITE a coupé de nouveaux saules, début septembre. A la fin du mois, un travail de débardage par les chevaux aura à nouveau lieu.

Taxe foncière sur le non bâti

La charte Natura 2000 permet aux propriétaires de parcelles situées dans un site Natura 2000 de marquer leur adhésion à la démarche Natura 2000, et de s'engager vers des pratiques de gestion contribuant à la protection du site.



Ces pratiques peuvent être très simples. Cette charte ne donne pas droit à une indemnisation financière, mais elle peut donner accès à une **exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.**

Faites-vous connaître : si vous êtes dans le périmètre Natura 2000 et si vous êtes intéressés !

Les projets de Contrats Natura 2000 ?

Chaque année la Direction Régionale de l'environnement nous sollicite pour connaître les actions que nous souhaiterions mener pour protéger des habitats d'intérêt communautaire.

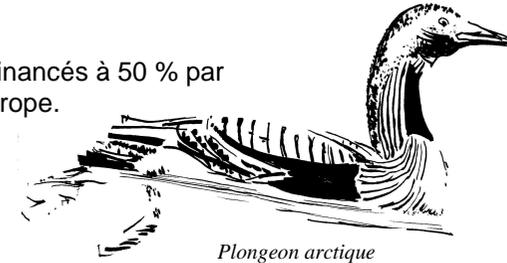
A ce jour 7 particuliers ont pu bénéficier des Contrats Natura 2000, et la mairie s'est déjà engagée dans 4 Contrats.

Cette année, les projets que nous souhaitons proposer :

-piégeage de Vison d'Amérique, espèces invasives, qui est une menace notamment pour les oisillons du marais. Ce contrôle d'espèces serait mené par l'association de chasse de Guissény.

-restauration par la fauche des parcelles de tourbières (parcelles envahies par les roseaux).

Ces travaux seraient financés à 50 % par l'Etat, et 50 % par l'Europe.



Plongeon arctique

Le coin des questions

Vous avez une question ou vous souhaitez qu'un sujet soit développé dans cette lettre ?

Faites le savoir et nous essaierons de satisfaire votre curiosité ! Dans chaque lettre Natura 2000, un coin vous sera réservé.

Téléphonez à la mairie : 02 98 25 69 57

Ou laissez un mail :

mairieguisseny.postec@wanadoo.fr



Et en projets immédiats ?

► Fauche des parcelles riches en papillons (An Isquin) par l'association AGSEL, si le temps devient plus sec, et que les parcelles deviennent à nouveau accessibles.

► Nettoyage des drains riches en libellules, par l'association AGSEL.

► Rajeunissement d'une parcelle par étrépage, afin de permettre à certaines orchidées protégées de se développer (services techniques).

► Comblement par du sable d'une brèche de la dune du Vougot (Services techniques).

QUI CONTACTER ?

Annaïg Postec – Chargée de mission Natura 2000 :

02 98 25 69 57